

# Programme d'Emmanuel Macron : hausse de la CSG, quel impact pour les retraités

Article rédigé par , le 10 mai 2017

[Source: Les Echos]

La hausse de 1,7 point de CSG prévue dans le projet du nouveau président de la République concernerait les retraités gagnant plus de 14.375 euros par an. Au lendemain de sa victoire au second tour de l'élection présidentielle, retour sur cette mesure phare d'En Marche.

Ce fut l'un des sujets d'affrontement du débat télévisé de l'entre deux-tours. Les retraités vont subir une augmentation de CSG avec Emmanuel Macron , a martelé Marine Le Pen , non sans arrière-pensées : les plus de 60 ans votent en nombre et proportionnellement moins pour le FN que les autres classes d'âge. Le candidat d'En marche a été contraint de s'expliquer. « *Tout le monde gagne en pouvoir d'achat avec cette mesure, sauf les plus aisés des retraités* », a-t-il répété à plusieurs reprises.

De fait, le programme d'Emmanuel Macron, qui a remporté ce dimanche l'élection présidentielle , prévoit bien une hausse de CSG de 1,7 point, mais elle sert à financer près de 20 milliards de baisse de cotisations salariales (chômage et maladie), équivalant à 3,15 points du salaire brut. En bas de la fiche de paie, les allègements seront donc supérieurs à la hausse de la CSG. Ce mode de financement a été privilégié à une hausse de [TVA](#), plus sensible politiquement, et qui aurait touché tous les contribuables.

## Près de 60 % des retraités concernés

Plus précisément, tous les retraités ne seront pas concernés. Emmanuel Macron ne prévoit d'augmenter que le taux normal de la CSG, qui s'applique aux foyers dont les revenus annuels sont supérieurs à 14.375 euros pour un célibataire ou 22.051 euros pour un couple. Cela représente, d'après lui, près de 60 % des retraités. Les autres sont exonérés ou bénéficient d'un taux réduit qui resterait inchangé. Sur une pension de 1.500 euros par mois, 1,7 point de CSG représente près de 25 euros de prélèvement supplémentaire. « *Aux plus aisés des retraités, je leur demanderai cet effort pour avoir un système plus intelligent pour leurs enfants et leurs petits-enfants* », justifie Emmanuel Macron.

Mais qu'en est-il pour les travailleurs qui ne paient pas de cotisation maladie ou chômage ? C'est le cas, notamment, des indépendants ou des fonctionnaires. Subiront-ils la hausse de CSG sans bénéficier de la suppression de cotisations ? D'après un membre d'En marche, un abattement est bien prévu pour ces catégories de travailleurs. « *Il est prévu des baisses de charges pour les fonctionnaires et les indépendants d'effet à peu près équivalent à celles des salariés du secteur privé* », assure-t-on au sein du mouvement.

**Ingrid Feuerstein**